

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Flux Remover FR 60**

Date de révision: 12.03.2021

Code du produit: 091601-RM

Page 1 de 10

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

Flux Remover FR 60

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisation de la substance/du mélange**

Nettoyeurs professionnels à usage industriel

**Utilisations déconseillées**

Aucune autre information n'est disponible pour le moment.

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société:	kolb Cleaning Technology GmbH	
Rue:	Karl-Arnold-Str. 12	
Lieu:	D-47877 Willich	
Téléphone:	+49-2154-947938	Téléfax: +49-2154-947947
e-mail:	info@kolb-ct.com	
Interlocuteur:	Herr Linker	Téléphone: +49-2324-97980
e-mail:	christian.linker@kolb-ct.com	
Internet:	www.kolb-ct.com	
Service responsable:	Labor/ QS	

**1.4. Numéro d'appel d'urgence:** +49/ (0) 23 24/ 979817 (EU)  
+61 4 19 809 805 (Australia)  
+1 970 443 9233 (USA)  
Schweiz: 145

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Catégories de danger:

Aérosol: Aerosol 3

Corrosion/irritation cutanée: Skin Irrit. 2

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique: STOT SE 3

Danger pour le milieu aquatique: Aquatic Chronic 2

Mentions de danger:

Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Provoque une irritation cutanée.

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**2.2. Éléments d'étiquetage****Règlement (CE) n° 1272/2008****Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

Kohlenwasserstoffe, C7, n-Alkane, Isoalkane, cyclische

Kohlenwasserstoffe, C6, Isoalkane, &lt; 5% n-Hexan

**Mention** Attention**d'avertissement:****Pictogrammes:**

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Flux Remover FR 60

Date de révision: 12.03.2021

Code du produit: 091601-RM

Page 2 de 10

#### Mentions de danger

H222	Aérosol extrêmement inflammable.
H229	Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### Conseils de prudence

P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P251	Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
P261	Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P280	Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.
P312	Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
P391	Recueillir le produit répandu.
P403+P233	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P410+P412	Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.
P501	Éliminer le contenu/récipient dans en conformité avec la réglementation locale élimination.

#### Étiquetage particulier de certains mélanges

Contient 100 % en masse de composants inflammables.

#### 2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2. Mélanges

##### Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification SGH			
106-97-8	butane			30 - < 50 %
	203-448-7	601-004-00-0		
	Flam. Gas 1; H220			
64742-49-0	Kohlenwasserstoffe, C7, n-Alkane, Isoalkane, cyclische			15 - < 30 %
	927-510-4		01-2119475515-33	
	Flam. Liq. 2, Skin Irrit. 2, STOT SE 3, Asp. Tox. 1, Aquatic Chronic 2; H225 H315 H336 H304 H411			
	Kohlenwasserstoffe, C6, Isoalkane, < 5% n-Hexan			15 - < 30 %
	931-254-9		01-2119484651-34	
	Flam. Liq. 2, Skin Irrit. 2, STOT SE 3, Asp. Tox. 1, Aquatic Chronic 2; H225 H315 H336 H304 H411			
74-98-6	propane			15 - < 30 %
	200-827-9	601-003-00-5		
	Flam. Gas 1; H220			
75-28-5	isobutane			1 - < 5 %
	200-857-2	601-004-00-0		
	Flam. Gas 1; H220			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Flux Remover FR 60

Date de révision: 12.03.2021

Code du produit: 091601-RM

Page 3 de 10

#### RUBRIQUE 4: Premiers secours

##### 4.1. Description des premiers secours

###### **Après inhalation**

Veiller à un apport d'air frais. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

###### **Après contact avec la peau**

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

###### **Après contact avec les yeux**

En cas de contact avec les yeux, rincer un moment avec de l'eau en gardant la paupière ouverte et consulter immédiatement un ophtalmologiste.

###### **Après ingestion**

Se rincer aussitôt la bouche et boire 1 verre d'eau.

##### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

##### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

#### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

##### 5.1. Moyens d'extinction

###### **Moyens d'extinction appropriés**

Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), Mousse, Poudre d'extinction.

###### **Moyens d'extinction inappropriés**

Eau.

##### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Facilement inflammable. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

##### 5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques. Combinaison complète de protection.

##### **Information supplémentaire**

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

#### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

##### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eloigner toute source d'ignition. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection personnel.

##### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'échapper le produit de façon incontrôlée dans l'environnement. Risque d'explosion.

##### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

##### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Flux Remover FR 60**

Date de révision: 12.03.2021

Code du produit: 091601-RM

Page 4 de 10

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

**Préventions des incendies et explosion**

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver le récipient bien fermé. Conserver sous clé. Stocker dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques. Conserver les récipients dans un endroit frais et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

**Conseils pour le stockage en commun**

Ne pas stocker ensemble avec: Comburant. Substances dangereuses pyrophores ou auto-échauffantes.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Nettoyeurs professionnels à usage industriel

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition professionnelle**

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m <sup>3</sup>	f/cm <sup>3</sup>	Catégorie	Origine
106-97-8	n-Butane	800	1900		VME (8 h)	

**8.2. Contrôles de l'exposition****Contrôles techniques appropriés**

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

**Mesures d'hygiène**

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

**Protection des yeux/du visage**

Porter un équipement de protection des yeux/du visage.

**Protection des mains**

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

**Protection de la peau**

Vêtements ignifuges. Porter des chaussures et des vêtements de travail antistatiques. . .

**Protection respiratoire**

Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Flux Remover FR 60**

Date de révision: 12.03.2021

Code du produit: 091601-RM

Page 5 de 10

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique: liquide:  
Couleur: incolore  
Odeur: caractéristique

**Testé selon la méthode**

pH-Valeur: non déterminé

**Modification d'état**

Point de fusion: non déterminé

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition  
et intervalle d'ébullition: 60 °C

Point d'éclair: -25 °C

**Inflammabilité**

ISO 10156

solide: non applicable

gaz: non applicable

**Dangers d'explosion**

Le produit n'est pas: Explosif.

Limite inférieure d'explosivité: 0,8 vol. %

Limite supérieure d'explosivité: 8 vol. %

**Température d'inflammation spontanée**

solide: non applicable

gaz: non applicable

Température de décomposition: non déterminé

**Propriétés comburantes**

Le produit n'est pas: comburant.

Pression de vapeur: 150 hPa

Densité: 0,69 g/cm<sup>3</sup>Hydrosolubilité: La réalisation de l'étude n'est pas  
nécessaire car la substance est connue  
pour être insoluble dans l'eau.**Solubilité dans d'autres solvants**

non déterminé

Coefficient de partage n-octanol/eau: non déterminé

Densité de vapeur relative: non déterminé

Taux d'évaporation: non déterminé

**9.2. Autres informations**

Teneur en corps solides: non déterminé

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité**

Facilement inflammable.

**10.2. Stabilité chimique**

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Flux Remover FR 60

Date de révision: 12.03.2021

Code du produit: 091601-RM

Page 6 de 10

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

#### 10.4. Conditions à éviter

Tenir à l'écart de toute source de chaleur (p. ex. surfaces chaudes), des étincelles et des flammes directes.  
Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

#### 10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible.

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

##### Information supplémentaire référentes à des preuves

Le mélange est classé dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### 12.1. Toxicité

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h]   [d]	Espèce	Source	Méthode
64742-49-0	Kohlenwasserstoffe, C7, n-Alkane, Isoalkane, cyclische					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	13,4	96 h		
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	20 mg/l	72 h		
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50	3 mg/l	48 h		
	Kohlenwasserstoffe, C6, Isoalkane, < 5% n-Hexan					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	18,27	96 h		
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	13,56	72 h		
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	31,9	48 h		

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit n'a pas été testé.

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

#### Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
75-28-5	isobutane	2,8

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le produit n'a pas été testé.

#### 12.6. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Flux Remover FR 60

Date de révision: 12.03.2021

Code du produit: 091601-RM

Page 7 de 10

#### Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

##### Recommandations d'élimination

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

##### Code d'élimination des déchets - Produit

150104 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément); emballages métalliques

##### L'élimination des emballages contaminés

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

#### Transport terrestre (ADR/RID)

<b>14.1. Numéro ONU:</b>	UN 1950
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</b>	AÉROSOLS
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</b>	2
<b>14.4. Groupe d'emballage:</b>	-
Étiquettes:	2.1
Code de classement:	5F
Dispositions spéciales:	190 327 344 625
Quantité limitée (LQ):	1 L
Quantité exceptée:	E0
Catégorie de transport:	2
Code de restriction concernant les tunnels:	D

#### Transport fluvial (ADN)

<b>14.1. Numéro ONU:</b>	UN 1950
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</b>	AÉROSOLS
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</b>	2
<b>14.4. Groupe d'emballage:</b>	-
Étiquettes:	2.1
Code de classement:	5F
Dispositions spéciales:	190 327 344 625
Quantité limitée (LQ):	1 L
Quantité exceptée:	E0

#### Transport maritime (IMDG)

<b>14.1. Numéro ONU:</b>	UN 1950
--------------------------	---------

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Flux Remover FR 60

Date de révision: 12.03.2021

Code du produit: 091601-RM

Page 8 de 10

<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</b>	AEROSOLS
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</b>	2.1
<b>14.4. Groupe d'emballage:</b>	-
Étiquettes:	2.1
Dispositions spéciales:	63, 190, 277, 327, 344, 381, 959
Quantité limitée (LQ):	1000 mL
Quantité exceptée:	E0
EmS:	F-D, S-U

#### Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

<b>14.1. Numéro ONU:</b>	UN 1950
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</b>	AEROSOLS, FLAMMABLE
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</b>	2.1
<b>14.4. Groupe d'emballage:</b>	-
Étiquettes:	2.1
Dispositions spéciales:	A145 A167 A802
Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):	30 kg G
Passenger LQ:	Y203
Quantité exceptée:	E0
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):	203
IATA-Quantité maximale (avion de ligne):	75 kg
IATA-Instructions de conditionnement (cargo):	203
IATA-Quantité maximale (cargo):	150 kg

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT:	Non
---------------------------------	-----

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Attention: Gaz inflammables.

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

non applicable

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

##### Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3, Inscription 28, Inscription 29

2010/75/UE (COV):	99 % (683,1 g/l)
2004/42/CE (COV):	100 % (690 g/l)
Indications relatives à la directive 2012/18/UE (SEVESO III):	E2 Danger pour l'environnement aquatique
Informations complémentaires:	P5c

##### Législation nationale

Limitation d'emploi:	Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE).
Classe risque aquatique (D):	2 - présente un danger pour l'eau



## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Flux Remover FR 60

Date de révision: 12.03.2021

Code du produit: 091601-RM

Page 9 de 10

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

#### RUBRIQUE 16: Autres informations

##### Abréviations et acronymes

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route  
(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)  
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods  
IATA: International Air Transport Association  
GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals  
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances  
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances  
CAS: Chemical Abstracts Service  
LC50: Lethal concentration, 50%  
LD50: Lethal dose, 50%  
CLP: Classification, labelling and Packaging  
REACH: Registration, Evaluation and Authorization of Chemicals  
GHS: Globally Harmonised System of Classification, Labelling and Packaging of Chemicals  
UN: United Nations  
DNEL: Derived No Effect Level  
DMEL: Derived Minimal Effect Level  
PNEC: Predicted No Effect Concentration  
ATE: Acute toxicity estimate  
LL50: Lethal loading, 50%  
EL50: Effect loading, 50%  
EC50: Effective Concentration 50%  
ErC50: Effective Concentration 50%, growth rate  
NOEC: No Observed Effect Concentration  
BCF: Bio-concentration factor  
PBT: persistent, bioaccumulative, toxic  
vPvB: very persistent, very bioaccumulative  
RID: Regulations concerning the international carriage of dangerous goods by rail  
ADN: European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Inland Waterways  
(Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures)  
EmS: Emergency Schedules  
MFAG: Medical First Aid Guide  
ICAO: International Civil Aviation Organization  
MARPOL: International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships  
IBC: Intermediate Bulk Container  
VOC: Volatile Organic Compounds  
SVHC: Substance of Very High Concern  
Sigles et acronymes, consulter la liste à l'adresse suivante: <http://abk.esdscom.eu>

##### Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Classification	Procédure de classification
Aerosol 3; H229	Sur la base des données de contrôle
Skin Irrit. 2; H315	Principe d'extrapolation "Aérosols"
STOT SE 3; H336	Principe d'extrapolation "Aérosols"
Aquatic Chronic 2; H411	Méthode de calcul

##### Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H220 Gaz extrêmement inflammable.  
H222 Aérosol extrêmement inflammable.



CLEANING TECHNOLOGY  
Made in Germany

kolb Cleaning Technology GmbH

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Flux Remover FR 60

Date de révision: 12.03.2021

Code du produit: 091601-RM

Page 10 de 10

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H229	Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*